



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale de la cohésion sociale**

**Délégation interministérielle à l'hébergement et  
à l'accès au logement**

La directrice générale

Le délégué interministériel

Paris, le 4 février 2022

**Note, à l'attention de**

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs régionaux de  
l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ;

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs départementaux  
de l'emploi, du travail et des solidarités

**Objet :** Prolongation des actions en faveur de la vaccination contre le Covid des personnes vivant en bidonvilles et squats

Alors qu'au 1er février 2022, 81% de la population a reçu au moins une dose de vaccin ou bénéficie d'une couverture vaccinale complète, ce taux de vaccination pour les personnes les plus précaires peut être estimé en dessous de 50 %. C'est au sein des populations vivant en bidonvilles et squats que ce taux, même s'il est difficile à objectiver, reste le plus faible.

Par souci d'égal accès à la vaccination et de prévention, il est nécessaire d'amplifier les efforts importants déjà mis en œuvre pour faire progresser ce taux de vaccination auprès de ces publics.

Aussi, dans la continuité des actions déjà engagées, nous vous demandons de mettre en place une action renforcée de sensibilisation et de prévention en direction des personnes vivant en bidonvilles et squats, avec pour objectif de :

1. **Réaliser un état des lieux** localement de la situation, (actions menées jusqu'à présent, nombre de personnes vaccinées...) site par site ;
2. **Proposer à l'ensemble des sites des actions de sensibilisation, de vaccination, et de fourniture de masques, gels et autotests**, en collaboration notamment avec les ARS ;

Vous organiserez pour cela, dans la continuité des actions d'ores et déjà mises en œuvre, la concertation avec les ARS, les associations et opérateurs intervenant dans les bidonvilles et squats, en vous appuyant notamment sur les médiateurs de lutte anti-Covid.

Pour réaliser l'état des lieux et suivre l'avancée de vos actions, vous pourrez vous appuyer sur la **plateforme numérique Résorption-bidonvilles** qui recense l'ensemble des sites sur un territoire, les structures qui y interviennent, les actions qui y sont menées. Dans le contexte de crise sanitaire, **un espace commentaire spécifique "Covid-19" est mis à disposition** pour chaque site afin que vous puissiez signaler une intervention et les besoins sur un site donné. Il nous permettra de réaliser le suivi national de vos actions. Vos services n'auront pas d'autres remontées à faire.

Pour demander un accès à la plateforme : [www.resorption-bidonvilles.beta.gouv.fr/contact](http://www.resorption-bidonvilles.beta.gouv.fr/contact)

Pour contacter l'équipe : [contact@resorption-bidonvilles.beta.gouv.fr](mailto:contact@resorption-bidonvilles.beta.gouv.fr)

Vous trouverez ci-après un lien vers le site de Santé-Publique-France listant les outils d'information et de prévention du coronavirus accessibles pour les personnes vulnérables :

<https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19/coronavirus-outils-de-prevention-destines-aux-professionnels-de-sante-et-au-grand-public>

Nous vous remercions de votre mobilisation.

**Virginie Lasserre**  
Directrice générale de la Cohésion Sociale



Virginie LASSERRE

**Sylvain Mathieu**  
Délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement

